

CONVERGENCES



agence régionale
de la Formation
tout au long de la vie
Poitou-Charentes

La publication de l'Observatoire Régional Emploi Formation

N° 51 - Janvier 2013

OREF POITOU-CHARENTES

Portrait du secteur formation continue en Poitou-Charentes

avant propos

Contrat d'Objectif Territorial (COT) des Métiers de la formation continue

Signé en janvier 2008, le COT des métiers de la formation continue concerne l'ensemble des organismes de formation déclarés en Poitou-Charentes, soit au total plus de 1 000 organismes.

L'enjeu de ce COT 2007-2013 réside notamment dans l'opportunité d'accompagnement, par les pouvoirs publics, des mutations de l'appareil régional de formation en lien avec les évolutions économiques et structurelles, les transformations du marché, l'émergence de nouvelles demandes des donneurs d'ordres et l'évolution des compétences des professionnels du secteur.

Veille et observation du secteur en Poitou-Charentes

La réalisation d'un portrait annuel de la formation continue en Poitou-Charentes s'inscrit dans la mission de veille et d'observation confiée à l'ARFTLV en 2009 à la demande de l'Etat et de la Région, en accord avec l'ensemble des signataires du COT des Métiers de la formation continue.

La mise en œuvre de cette fonction vise deux objectifs principaux :

- Partager l'analyse socioéconomique du secteur de la formation continue pour une meilleure appréhension de ses caractéristiques structurelles,
- Améliorer la connaissance du profil des acteurs du secteur en région.

Il s'agit de favoriser l'anticipation des évolutions du secteur, de ses besoins en qualification et de permettre la création des conditions les plus favorables au développement des ressources humaines sur le territoire.

Outil mis à la disposition du partenariat, cette publication est construite afin de faciliter la réalisation d'un diagnostic partagé. C'est une amorce du travail que les acteurs locaux peuvent engager en confrontant les analyses statistiques proposées aux réalités locales. Ce travail complémentaire viendra enrichir les analyses, parfois les corriger, et surtout les mettre en perspective.

Ce document est téléchargeable depuis le site de l'ARFTLV (www.arftlv.org, Etudes et stat OREF). Toute utilisation des informations doit porter la mention suivante « Extrait de Convergences, la publication de l'ARFTLV » et doit citer les sources des données.

Nos dernières publications :

- Convergences n° 50 : L'emploi et la formation des femmes en Poitou-Charentes
- Convergences n° 49 : Portrait du secteur sanitaire et social en Poitou-Charentes
- Convergences n° 48 : Le secteur du recyclage en Poitou-Charentes



Sommaire

INTRODUCTION	3
Des repères législatifs	3
La formation professionnelle	3
Les dispensateurs de formation continue	3
Les organismes de formation continue	5
Détail des données régionales pour l'année 2009	5
Travailleurs indépendants et auto-entrepreneuriat	7
Comparatif entre la région et la France entière en 2009	8
Le marché de la formation : évolutions sur 15 ans	9
Organismes de formation et chiffre d'affaires en région	9
Evolution comparée du nombre d'OF en région/en France	10
Les acteurs du secteur en région	11
Principaux domaines d'activités en formation continue	11
Effectifs du secteur de la formation continue régionale	11
Effectifs de formateurs en formation continue régionale	12
Principales activités employeuses de formateurs	13
Pyramide des âges des formateurs	14
Conditions d'emploi des formateurs	14
CONCLUSION	15
Aller plus loin : une autre approche possible, par le concept de famille professionnelle	15
Données nationales sur la famille des formateurs	15
Mobilité professionnelle des formateurs en région	21

Introduction

Des repères législatifs

La formation professionnelle

« **La formation professionnelle tout au long de la vie** constitue une obligation nationale. Elle vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle. Une stratégie nationale coordonnée est définie et mise en œuvre par l'Etat, les régions et les partenaires sociaux.

Elle comporte une formation initiale, comprenant notamment l'apprentissage, et des formations ultérieures, qui constituent la formation professionnelle continue, destinées aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent.

En outre, toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle ou liée à l'exercice de responsabilités syndicales. »

(Code du Travail - Extrait de l'Art. L6111-1).

Les dispensateurs de formation continue

Déclaration d'activité et Bilan Pédagogique et Financier (BPF)

Toute personne physique ou morale qui exerce, à titre principal ou secondaire, l'activité de dispensateur de formation professionnelle continue doit **déclarer son activité et fournir chaque année un bilan pédagogique et financier** à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Cette obligation s'impose à tous les dispensateurs de formation quel que soit leur statut ou leur activité principale (y compris les structures de droit public et les auto-entrepreneurs), qui réalisent des prestations de formation professionnelle continue au sens de l'article L6313-1 du code du travail (sauf intervenants ou sous-traitants qui apportent leur concours technique ou pédagogique à la réalisation d'actions de formation, sans conclure directement de convention ou de contrat de formation et entreprises réalisant des formations pour leur propre personnel).

Tout nouveau prestataire doit déclarer son activité dans les 3 mois qui suivent la conclusion de la première convention ou du premier contrat de formation professionnelle.

La déclaration d'activité devient caduque après une année sans activité, autrement dit lorsque le bilan pédagogique et financier ne fait apparaître aucune activité de formation ou lorsque ce bilan n'a pas été adressé à l'autorité administrative (Art. L.6351-6. du code du travail). Est considéré comme actif, un organisme ayant effectué au moins une action de formation dans l'année considérée.

Des changements législatifs pour améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre de formation

La loi du 24 novembre 2009 a permis de rendre accessible, via un **portail officiel, la liste publique des organismes de formation** : <https://www.listeof.travail.gouv.fr> ¹.

Figurent sur cette liste les organismes de formation qui sont déclarés auprès des Services Régionaux de Contrôle (SRC) de la formation professionnelle des DIRECCTE (et toujours enregistrés auprès de l'administration), à jour de leur obligation de transmission de leur bilan pédagogique et financier.

¹ A voir aussi : le portail dédié à la télédéclaration, par les OF, de leur Déclaration d'Activité (DA) et de leur BPF : <https://www.declarationof.travail.gouv.fr>.

Cette liste comporte les renseignements relatifs à la raison sociale de l'organisme, à ses effectifs, à la description des actions de formation dispensées et au nombre de personnes formées. La description des actions repose sur les spécialités de formation délivrées. Ces informations sont extraites des déclarations d'activité des nouveaux organismes de formation et des bilans pédagogiques et financiers. Leur exploitation est réalisée par la Direction de l'Animation, de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES).



Les résultats issus des déclarations renseignées depuis la mise en place de la loi du 24 novembre 2009 présentent des incohérences et sont, dans l'ensemble, jugés insuffisamment solides. C'est pourquoi les données traitées dans ce document ne sont détaillées que pour les années antérieures à 2009.

La formation professionnelle continue comme activité principale ou secondaire²

Tout prestataire peut exercer une activité de **formation professionnelle continue à titre principal ou secondaire**. D'un point de vue statistique, **l'activité principale d'une structure est définie par le code de la nomenclature des activités françaises** (dit code NAF) qu'elle déclare au moment de sa création.

Pour la DARES, **les organismes qui ont l'enseignement ou la formation pour activité principale** sont ceux dotés des codes NAF rév. 2, 2008 : 85.31Z-Enseignement secondaire général, 85.32Z-Enseignement secondaire technique ou professionnel, 85.41Z-Enseignement post-secondaire non supérieur, 85.42Z-Enseignement supérieur, 85.59A-Formation continue d'adultes, 85.59B-Autres enseignements.

« Les prestataires de formation professionnelle continue sont très hétérogènes. Leur activité, leur statut juridique, les financeurs de leurs prestations de formations sont très variables.

Le CEREQ a conduit, au plan national, un travail d'enquêtes permettant d'analyser plus finement cette population et d'identifier trois types de prestataires.

- **Le premier type correspond aux prestataires qui ont effectivement la formation comme activité secondaire** et chez qui la formation est un produit joint, c'est-à-dire attachée à un produit ou service vendu par ailleurs.
- **Le second type de prestataires réalise aussi des actions de formation à titre secondaire**, mais elles sont vendues en tant que telles, de façon autonome.
- **Le troisième type de prestataires exerce la formation à titre principal, voire comme unique activité**, malgré un code NAF qui ne s'y rapporte pas. Ils sont majoritairement répertoriés dans les services aux entreprises. Ils constituent des organismes de formation sans en avoir le nom ni la catégorie statistique.

(D'après Net.Doc.61, CEREQ - avril 2010)

RAPPEL : CATÉGORIES INSTITUTIONNELLES des dispensateurs de formation	
1 SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC 11 GRETA 12 Université 13 CNAM 14 AFPA 15 Autres sous tutelle publique, parapublique, territoriale 19 Autres 2 SECTEUR CONSULAIRE 21 Chambres de commerce et d'industrie et organismes rattachés 22 Chambres d'agriculture et organismes rattachés 23 Chambres de métiers et organismes rattachés 29 Autres	3 SECTEUR ENTREPRISE 31 Organismes rattachés à une branche professionnelle 32 Organismes rattachés à plusieurs branches professionnelles 33 Organismes dépendant d'un groupement professionnel 34 Organismes rattachés à une entreprise ou à un groupement d'entreprises 39 Autres 4 SECTEUR ASSOCIATIF 41 Associations d'éducation populaire (y compris familiales et syndicales) 42 Associations d'insertion économique et sociale 49 Autres associations 5 SECTEUR PRIVÉ LUCRATIF 51 SA, SARL 52 Structures juridiques unipersonnelles (EURL) 53 Intervenants individuels hors structure 59 Autres privés lucratifs

² D'après Net.Doc.61 du CEREQ, « La formation professionnelle continue comme activité secondaire » - avril 2010.

Organismes de formation continue en région en 2010 et 2011	
2010	1 095 organismes de formation ayant renseigné leur BPF 197,7 millions d'€ de chiffre d'affaires (hors CNED)
2011	1 153 organismes de formation ayant renseigné leur BPF 187,5 millions d'€ de chiffre d'affaires (hors CNED)

Les organismes de formation continue³

Détail des données régionales pour l'année 2009

Nombre d'organismes de formation et chiffre d'affaires

1 046 organismes de formation continue ont renseigné un BPF en Poitou-Charentes en 2009. Ils représentent près de 2 % des 59 885 prestataires nationaux ayant renseigné un BPF pour une activité de formation à titre principal ou secondaire. Avec un chiffre d'affaires de **171,5 millions d'€** (hors CNED), elles réalisent 1,5 % du produit global dégagé par la formation continue en France (soit 11,2 milliards d'€).

Une majorité de stagiaires de statut salarié

Plus de 60 % des stagiaires de la formation continue de la région sont des salariés et sont formés le plus souvent par des organismes de formation privés. Viennent ensuite les stagiaires ayant le statut de demandeurs d'emploi. Ils sont plutôt formés par des prestataires du secteur public ou parapublic.

Des formations plus courtes...

La durée des actions de formation continue dispensées en Poitou-Charentes est relativement courte, égale à 37 heures en moyenne, tous types de publics confondus.

Cette durée varie avec le statut des formés. Ainsi les salariés, public dominant de la formation continue régionale (plus de 6 stagiaires sur 10), suivent des formations de plus courte durée (34h en moyenne). Les demandeurs d'emploi, deuxième catégorie de stagiaires de la formation continue en région après les salariés, suivent, eux, des formations plus longues (55h en moyenne).

La durée moyenne des formations poursuit sa baisse.

En Poitou-Charentes, **cette durée a raccourci de 5 heures entre 2008 et 2009**, passant de 42 h à 37 h. Au niveau national, la durée moyenne des formations en 2009 (66 h) a diminué de 1 heure par rapport à 2008, s'inscrivant dans une tendance à la baisse depuis plusieurs années.

... Des heures-stagiaires⁴ en diminution

En lien avec la baisse de la durée moyenne des actions de formation, **le nombre d'heures stagiaires diminue lui aussi entre 2008 et 2009**. Ce nombre est ainsi passé de 13,7 à 13,5 millions, soit une diminution de 2 %.

³ Sources des données : « Les prestataires de formation continue en 2009 - Le secteur de la formation résiste à la crise » - DARES Analyses n° 069 et « La formation professionnelle continue en Poitou-Charentes en 2009 » - DIRECCTE, Synthèses Poitou-Charentes n°26. Les données régionales ne tiennent pas compte de l'activité de formation du CNED, dont le siège est implanté en Poitou-Charentes. Etant donné son poids, les données le concernant ont été retirées des statistiques régionales.

⁴ Par définition, les heures-stagiaires représentent le cumul des heures suivies par chaque stagiaire.

Les entreprises, premiers financeurs de la formation continue régionale

Les entreprises restent les premiers partenaires financiers des dispensateurs de formation continue régionale, devant les pouvoirs publics et les organismes collecteurs.

Ainsi, en 2009, 33 % du financement des organismes de formation régionaux proviennent des entreprises, 28 % des pouvoirs publics, 21 % des organismes collecteurs, 7 % d'une sous-traitance pour d'autres dispensateurs de formation, 6 % d'autres produits⁵ et 5 % de particuliers.

Les organismes privés, premiers dispensateurs de la formation continue régionale

Répartition des organismes de formation continue régionaux selon le statut

Statut des organismes de formation	Nombre en 2009	En %
SARL, SA, EURL	415	
Associations loi 1901	299	
Travailleurs indépendants ⁶	228	
Autres catégories	46	
Total OF privés	988	94 %
Total OF publics (*)	41	4 %
Total OF parapublics (**)	17	2 %
	1 046	100 %

Source : DIRECCTE, Service régional de contrôle de la formation professionnelle continue - Traitement ARFTLV, mission OREF
Champ : organismes de formation déclarés et ayant renseigné leur bilan pédagogique et financier au 31/12 de l'année.

Légende :

(*) Etablissements relevant des Ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur (Education nationale, GRETA, Grandes écoles/Université, CNAM, CNED), Etablissements relevant du Ministère de la santé, Etablissements relevant du Ministère de l'Agriculture, Autres établissements Publics

(**) Organismes Consulaires, CCI, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture, Centres AFPA-CPTR

En Poitou-Charentes, sur les 1 046 organismes de formation ayant renseigné leur bilan pédagogique et financier au 31/12/2009, 988 relèvent du secteur privé (94 %) et 58 des secteurs public et parapublic (6 %).

Répartition des « nouveaux » organismes de formation continue en région selon le statut

Statut des « nouveaux déclarants »	Part relative en 2009
SA, SARL, EURL	43 %
Travailleurs individuels	35 %
Association déclarée (*)	20 %
Total OF privés	98 %
Total autres (publics)	2 %
	100 %

Source : DIRECCTE, Service régional de contrôle de la formation professionnelle continue - Traitement ARFTLV, mission OREF
Champ : organismes de formation nouvellement déclarés et ayant renseigné leur bilan pédagogique et financier au 31/12 de l'année.

Légende : (*) L'association déclarée est la formule la plus courante de l'association loi 1901.

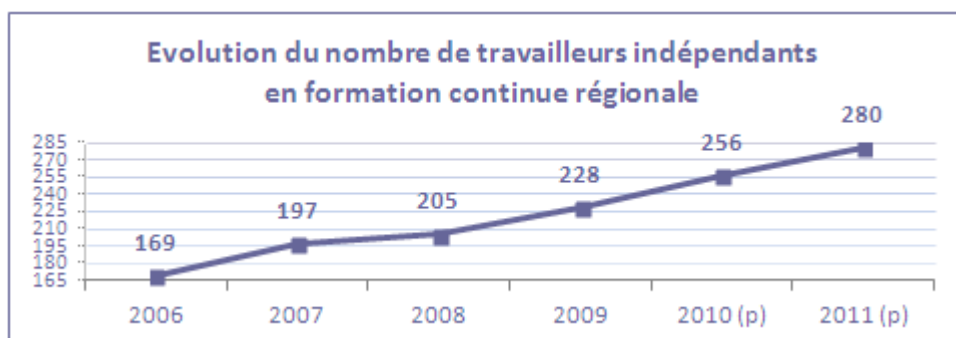
Les organismes privés dominent, par leur nombre, le marché régional de la formation et l'analyse du statut juridique des nouveaux déclarants d'une activité de formation continue en 2009 vient conforter ce constat. En effet, là encore il s'agit quasi exclusivement de structures relevant du secteur privé (98 %).

⁵ La catégorie « Autres produits » comprend notamment les produits résultant de formations facturées à des entreprises étrangères, la vente d'outils pédagogiques, les redevances pour concessions et brevets liés à la formation ...

⁶ Le terme de travailleur indépendant est utilisé, notamment par les caisses sociales des travailleurs non salariés, pour désigner un entrepreneur ou travailleur individuel travaillant seul, sans salarié.

Travailleurs indépendants et auto-entrepreneuriat

Des travailleurs indépendants qui continuent leur progression ...



Source : DIRECCTE, Service régional de contrôle de la formation professionnelle continue - Traitement ARFTLV, mission OREF
 Champ : organismes de formation déclarés et ayant renseigné leur bilan pédagogique et financier au 31/12 de l'année.
 Légende : (p) provisoire

Les travailleurs indépendants (commerçants, artisans, professions libérales ...) sont souvent des sous-traitants d'autres organismes de formation et travaillent plutôt auprès des entreprises privées. Ils continuent, pour le moment, d'accroître leur présence sur le marché régional des prestataires de formation continue.

La part toujours prégnante de l'auto-entrepreneuriat dans les créations d'entreprises du secteur

	2007	2008	2009		2010		2011	
NAF	Créations entreprises	Créations entreprises	Créations entreprises	dont auto-entrepreneurs	Créations entreprises	dont auto-entrepreneurs	Créations entreprises	dont auto-entrepreneurs
Formation continue d'adultes	31	53	183	153 (84 %)	146	120 (82 %)	147	121 (82 %)
Autres enseignements ⁷	33	30	117	102 (87 %)	124	108 (87 %)	94	86 (91 %)
TOTAL	64	83	300	255 (85 %)	270	228 (84 %)	241	207 (86 %)

Source : INSEE Poitou-Charentes

Le statut d'auto-entrepreneur constitue l'une des dispositions de la Loi de Modernisation de l'Économie (LME). Il a été mis en application au 1er janvier 2009.

Depuis 2009, en Poitou-Charentes, plus de quatre créations d'entreprises sur cinq dans les domaines de la formation et de l'enseignement entrent dans le cadre de l'auto-entrepreneuriat.

« Placé au cœur de la stratégie Europe 2020, la libération de l'auto-entrepreneuriat et du travail indépendant trouve un écho particulier en France »

L'évolution majeure se situe chez les **indépendants du secteur des services**, en hausse de 46 % sur dix ans. Parmi cette population très diverse, la **progression la plus significative concerne les professions libérales non réglementées**. Cette catégorie comprend un large nombre d'activités (agents d'assurance, informaticiens, **métiers de consultants-formateurs**, etc.). Cette partie non salariée de la population est la plus dynamique en termes de croissance d'emplois (+ 70 % en neuf ans) et pourrait représenter 1,2 million de professionnels en 2030. »

Source : CAS, « **Le travail et l'emploi dans vingt ans** » - juillet 2011.

⁷ La sous-classe d'activités « Autres enseignements » comprend notamment les cours de révision en vue d'examens professionnels, les activités de soutien scolaire généralement à domicile, les cours de rattrapage, les cours de langues, les cours de compétences conversationnelles, les cours d'informatique (hors formation professionnelle continue), le tutorat universitaire ...

Comparatif entre la région et la France entière en 2009

Le paysage de la formation continue régionale se compose de **37 % de structures de plus de 10 ans d'existence** qui réalisent **74 % du chiffre d'affaires global** relatif à la formation continue en région.

Le paysage de la formation continue nationale se compose de **38 % de structures de plus de 10 ans d'existence**. Au plan national, le poids des structures de plus de 20 ans égale 13 % du total ; ces structures forment près d'un tiers des stagiaires et réalisent un chiffre d'affaires égal à 36 % du chiffre d'affaires total relatif à la formation continue en France.

Poitou-Charentes - 2009	France - 2009
1 046 organismes (+6 % / 2008) ont renseigné un BPF pour des activités de formation professionnelle continue à titre principal ou secondaire. Ils ont réalisé un chiffre d'affaires de 171,5 millions d'euros, hors CNED (+3 % / 2008). Ils ont formé 361 351 stagiaires (+9 % / 2008) et dispensé 13,5 millions d'heures-stagiaires (- 2 % / 2008).	59 885 organismes ont renseigné un BPF pour des activités de formation professionnelle continue à titre principal ou secondaire. Ces organismes de formation ont réalisé un chiffre d'affaires de 11,2 milliards d'euros.
- Les organismes de formation relevant du secteur privé représentent 94 % de l'ensemble. - Ils forment 79 % des stagiaires. - Ils réalisent 77 % du chiffre d'affaires.	- Les organismes de formation relevant du secteur privé représentent 95 % de l'ensemble. - Ils forment 81 % des stagiaires - Ils réalisent 77 % du chiffre d'affaires.
Les organismes de formation les plus représentatifs du secteur privé sont les organismes privés à but lucratif (indépendants, SA, SARL, EURL).	
✓ Les organismes de formation privés à but lucratif représentent près de 40 % de l'ensemble des organismes de formation, forment 30 % des stagiaires, réalisent 34 % du chiffre d'affaires total. ✓ Les organismes de formation privés à but non lucratif (associations loi de 1901, syndicats, coopératives, fondations...) représentent quant à eux 32 % de l'ensemble des organismes de formation, forment près de 40 % des stagiaires et réalisent 40 % du chiffre d'affaires global. ✓ Les travailleurs indépendants constituent 22 % des prestataires de formation (+10 % / 2008) mais forment seulement 9 % des stagiaires et ne réalisent que 4 % du chiffre d'affaires global.	✓ Les organismes de formation privés à but lucratif représentent 36 % de l'ensemble des organismes de formation, forment 39 % des stagiaires, réalisent près de 40 % du chiffre d'affaires total. ✓ Les organismes de formation privés à but non lucratif représentent quant à eux 25 % de l'ensemble des organismes de formation, forment près d'un tiers des stagiaires, réalisent un tiers du chiffre d'affaires global. ✓ Les formateurs individuels⁸ constituent 34 % des prestataires de formation (+10 % / 2008) mais forment seulement 10 % des stagiaires et ne réalisent que 4 % du chiffre d'affaires global.
- Les organismes de formation des secteurs public et parapublic représentent 6 % de l'ensemble des prestataires (chiffre stable pour la 3ème année consécutive). - Ils forment 21 % des stagiaires. - Ils réalisent 23 % du chiffre d'affaires total.	- Les organismes de formation des secteurs public et parapublic représentent 5 % de l'ensemble des organismes de formation (en léger recul pour la 3ème année consécutive). - Ils forment 19 % des stagiaires. - Ils réalisent 23 % du chiffre d'affaires total.

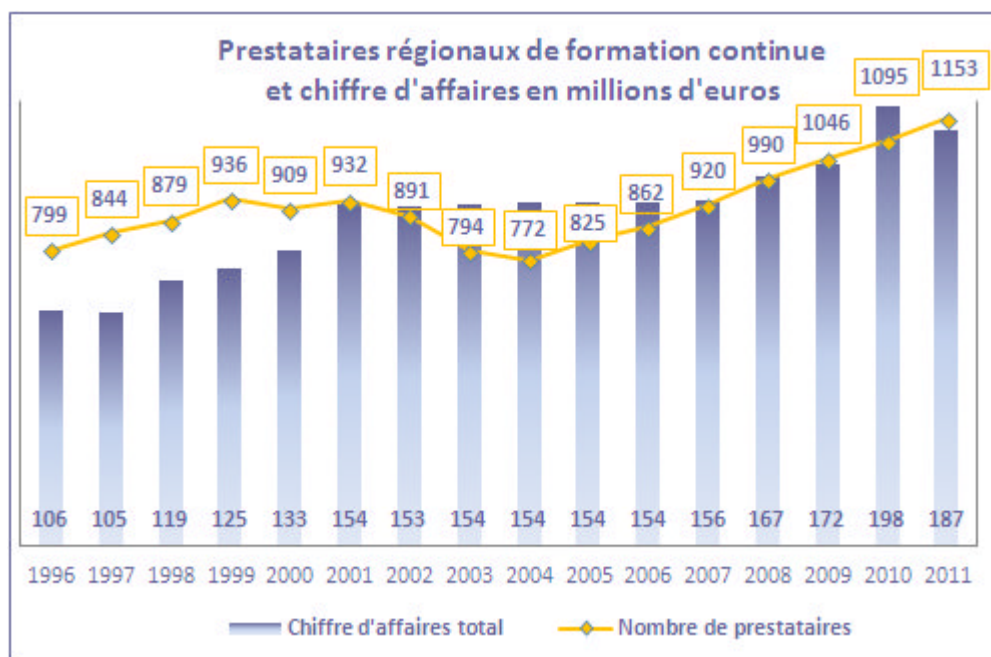
Source des données de Poitou-Charentes « La formation professionnelle continue en Poitou-Charentes en 2009 » - DIRECCTE, Synthèses Poitou-Charentes n°26.

Source des données pour la France entière: « Les prestataires de formation continue en 2009 - Le secteur de la formation résiste à la crise » - Dares, Analyses N° 069.

⁸ Le nombre de formateurs individuels inclut les auto-entrepreneurs.

Le marché de la formation : évolutions sur 15 ans

Organismes de formation et chiffre d'affaires en région



Source : DIRECCTE, Service régional de contrôle de la formation professionnelle continue - Traitement ARFTLV, mission OREF
Champ : organismes de formation déclarés et ayant renseigné leur bilan pédagogique et financier au 31/12 de l'année.

Note : La conversion en euros du chiffre d'affaires, pour les années 1996 à 2001, a été faite sur la base 1€ = 6,55957F.

L'évolution, sur la période 1996 - 2011, du nombre d'organismes de formation continue et du chiffre d'affaires (CA) réalisé montre une tendance d'ensemble à la hausse pour ces deux indicateurs.

Dans cet intervalle de quinze ans, le nombre de prestataires s'est accru de 44 %. Quant au chiffre d'affaires, il a considérablement augmenté, de plus de 76 %.

Dans le détail, après avoir connu une progression assez régulière jusqu'en 2001⁹, le nombre d'organismes de formation de la région connaît une rupture statistique autour de l'année 2003, avec une baisse importante entre 2002 et 2003 (-10,9 %). Cette rupture est, pour l'essentiel, imputable au changement, en 2002, du régime de déclaration des organismes de formation (déclaration d'existence remplacée par une déclaration d'activité), en lien avec l'adoption de la loi de modernisation sociale (cf. encadré ci-dessous).

« Clarification, simplification des obligations à la charge des organismes prestataires d'actions de formation

Parmi de nouvelles dispositions législatives figure la loi de modernisation sociale, promulguée le 17 janvier 2002, qui a remplacé la simple déclaration d'existence par une déclaration d'activité, plus contraignante dans la mesure où il est demandé aux organismes de formation de justifier d'une activité réelle et d'apporter les éléments permettant d'apprécier la relation entre les titres et qualités des formateurs et les prestations réalisées.

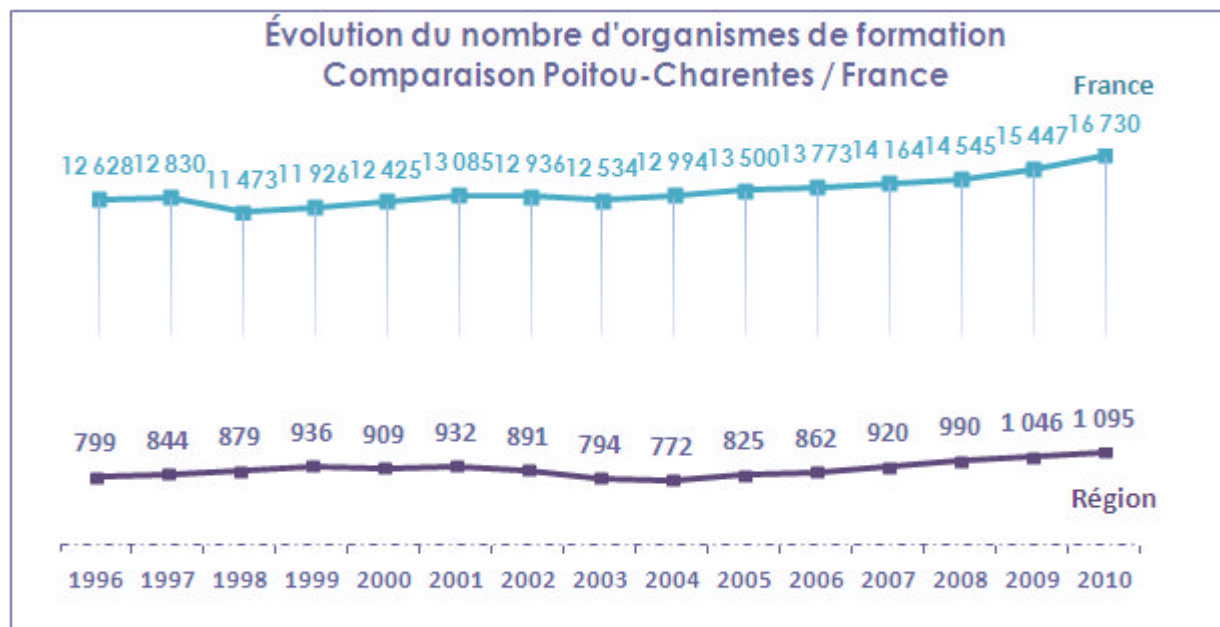
Cette mesure a eu pour conséquence de rationaliser le marché de la formation. Ainsi, entre 1997 et 2003, le nombre d'organismes sollicitant le label est passé de 12 000 à 5 842. »

Source : Rapport de commission Sénat - Avis n° 6 de M. Gérard DÉRIOT, commission affaires sociales, 7 oct. 2004.

A partir de l'année 2004, le nombre d'organismes de formation continue de la région retrouve une progression régulière. Quant au chiffre d'affaires réalisé, après avoir connu une stagnation entre les années 2001 et 2007, il retrouve lui aussi une évolution régulière et une tendance à la hausse après 2007.

⁹ Entre 2000 et 2001, le chiffre d'affaires connaît une hausse notable (+ 16 %). On peut sans doute y voir, pour partie, les effets du passage à l'euro.

Evolution comparée du nombre d'OF en région et en France¹⁰



Source : DIRECCTE Poitou-Charentes pour la région et DARES pour la France - Traitement ARFTLV, mission OREF
Champ : organismes de formation déclarés et ayant renseigné leur bilan pédagogique et financier au 31/12 de l'année.

En comparant l'évolution du nombre de dispensateurs de formation professionnelle continue en Poitou-Charentes et en France, on observe, entre 1996 et 2010, une progression en région supérieure à celle constatée au plan national (respectivement + 37 % et + 32 %).

¹⁰ Les données du graphique concernent les organismes de formation exerçant une activité de formation à titre principal pour la France. Elles portent sur l'ensemble des organismes de formation pour Poitou-Charentes (activité de formation à titre principal et secondaire). Les organismes considérés ici comme ayant la formation comme activité principale sont ceux dont le code NAF relève du domaine « activités d'enseignement et de formation » (cf. NAF rév. 2, 2008) soit les codes NAF : 8531Z, 8532Z, 8541Z, 8542Z, 8559A, 8559B.

Les acteurs du secteur en région

Avertissement préalable

Dans les résultats qui suivent, le choix a été fait d'exploiter les résultats du recensement de la population de l'INSEE (RP). Ces données englobent les effectifs salariés et non salariés (par comparaison avec les DADS qui concernent les seuls salariés).

Une des raisons en est le changement, en 2009, de limitation du champ de l'exploitation des DADS par l'INSEE, interdisant les comparaisons entre les résultats de cette année et ceux collectés pour les années 2006 et 2007 (cf. portrait sectoriel régional précédent, réalisé sur la base des DADS « ancienne formule »).

Principaux domaines d'activités en formation continue

La formation continue étant un marché ouvert, peuvent donc exercer une activité de formation continue tous prestataires (entreprises, associations, organismes publics ou privés, ...) **quel que soit leur domaine d'activité** (l'activité de formation exercée pouvant l'être à titre principal ou secondaire).

Les dispensateurs de formation emploient donc des salariés de profils divers, ceux dont la fonction s'inscrit pleinement dans le cœur d'activité (la formation continue d'adultes notamment) et ceux dont la fonction est plus transverse (administrative, comptable, commerciale ...).

Ces constats éclairent le fait que l'on observe une **forte dispersion statistique dans ce secteur**, en termes de **domaines d'activités (NAF)** dans lesquels travaillent les dispensateurs de formation continue et en termes de **professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)** présentes dans ces structures.

De ce constat de forte dispersion découle le choix de cibler particulièrement les domaines d'activité semblant les plus représentatifs du secteur, soit les NAF 8531Z, 8532Z, 8541Z, 8542Z, 8559A, 8559B.

Effectifs du secteur de la formation continue régionale

NAF	Libellés	Effectifs de la NAF en 2008			Effectifs de la NAF en 2009		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
8531Z	Enseignement secondaire général	6 008	11 500	17 508	5 809	11 156	16 966
8532Z	Enseignement secondaire technique ou professionnel	3 773	4 172	7 945	3 786	4 358	8 143
8541Z	Enseignement post-secondaire non supérieur	106	65	172	64	42	107
8542Z	Enseignement supérieur	2 099	2 157	4 256	2 169	2 312	4 481
8559A	Formation continue d'adultes	1 794	2 240	4 035	1 663	2 270	3 934
8559B	Autres enseignements	587	876	1 463	587	880	1 466
Total des actifs occupés dans ces six NAF		12 573	21 010	35 379	14 078	21 018	35 097
Total des actifs occupés, toutes activités régionales		371 010	334 069	705 079	370 126	337 172	707 298

Source : INSEE RP 2008 et 2009 - Traitement ARFTLV, mission OREF
Champ : personnes en emploi (salariées et non salariées)

L'effectif du secteur¹¹ de la formation continue en région s'élève à 35 097 personnes en 2009 et 35 379 en 2008, qui comptent pour 5 % des actifs occupés, toutes activités régionales confondues.

La NAF 8559A « Formation continue d'adultes » apparaît assez emblématique du secteur, de par sa définition même. Selon l'INSEE, elle couvre en effet la formation professionnelle destinée à des adultes entrés dans la vie active ainsi que la formation interne des administrations publiques. **Ses effectifs s'élèvent à 3 934 en 2009 et 4 035 en 2008**, soit 11 % des actifs occupés du secteur en région

La répartition des effectifs par genre montre l'important taux de féminisation du secteur (plus de 55 %, contre 47 % environ en moyenne régionale).

¹¹ Le secteur de la formation continue, tel qu'on l'entend ici, correspond au cumul des six NAF listées ci-dessus.

Effectifs de formateurs¹² en formation continue régionale

« **Le formateur est le terme générique pour tout acteur de la formation continue.** Ces formateurs sont loin de constituer une catégorie homogène. Le formateur est un pédagogue qui exerce son activité dans le cadre de la formation continue. Il forme des jeunes et adultes sortis du système scolaire ou universitaire, dans un centre de formation ou dans une entreprise ...

On distingue toutefois les formateurs dont c'est l'activité principale, et les formateurs occasionnels, qui exercent une activité à temps partiel dans l'entreprise ou dans les organismes de formation. En effet, beaucoup de formateurs interviennent à titre occasionnel en entreprise ou en organisme de formation en raison de l'expertise que leur confère leur activité principale. »

Source : « La Formation des Enseignants et des Formateurs en France » - Rapport réalisé par le Centre INFFO sur la demande du CEDEFOP en juillet 2004.

NAF	Libellés	Effectifs de formateurs 2008			Effectifs de formateurs 2009		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
8531Z	Enseignement secondaire général						
8532Z	Enseignement secondaire technique ou professionnel	203	236	439	210	249	459
8541Z	Enseignement post-secondaire non supérieur						
8542Z	Enseignement supérieur						
8559A	Formation continue d'adultes	667	788	1 455	622	818	1 440
8559B	Autres enseignements	131	203	335	114	195	310
Total des formateurs dans ces six NAF		1 001	1 227	2 229	947	1 262	2 210

Total des formateurs, toutes activités régionales	1 558	1 797	3 356	1 542	1 866	3 409
--	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Total des actifs occupés, toutes activités régionales	371 010	334 069	705 079	370 126	337 172	707 298
--	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Source : INSEE RP 2008 et 2009 - Traitement ARFTLV, mission OREF
Champ : personnes en emploi (salariées et non salariées)

En Poitou-Charentes, l'effectif total de formateurs, toutes activités confondues, atteint le nombre de 3 409 en 2009 (3 356 en 2008).

L'effectif de formateurs travaillant dans le champ d'activités de la formation continue (représenté par les six NAF ci-dessus) est de **2 210 personnes en 2009 (2 229 en 2008)**. Cet ensemble de NAF concentre l'essentiel des effectifs de formateurs (à savoir près des deux tiers du total de formateurs de la région, toutes activités confondues).

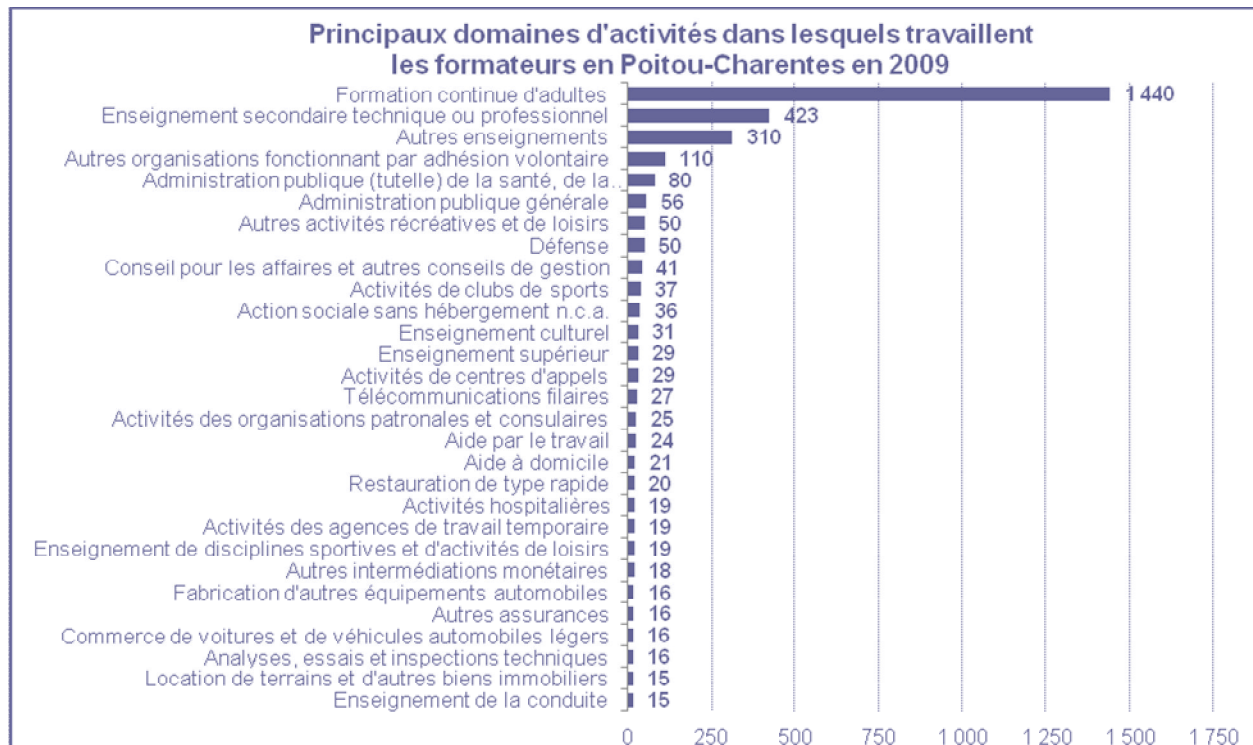
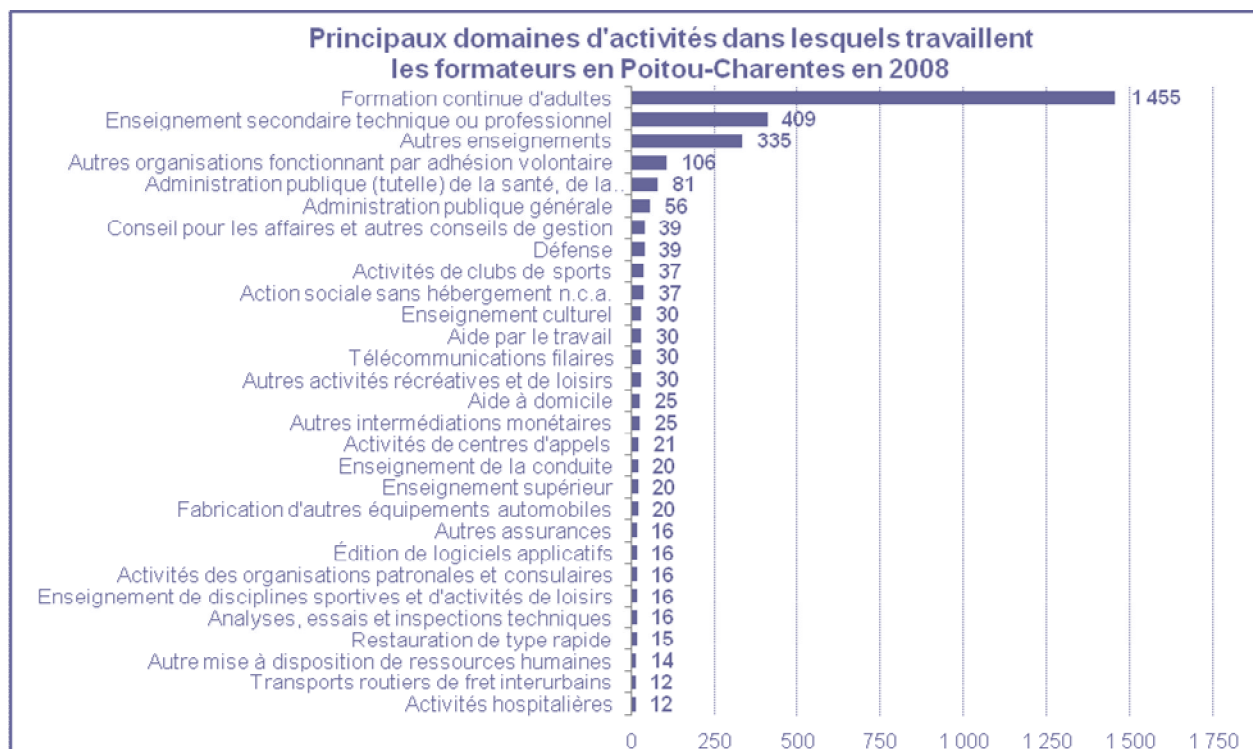
Le nombre de formateurs exerçant dans la seule NAF 8559A « Formation continue d'adultes » s'élève à 1 440 formateurs en 2009 (1 455 en 2008). Cette NAF occupe une place privilégiée en matière de représentativité des formateurs puisqu'elle regroupe près des deux tiers des formateurs du domaine d'activités de la formation continue (cf. ensemble des six NAF).

La répartition des formateurs par genre montre l'important taux de féminisation de la profession, plus de 54 %, contre 47 % environ en moyenne régionale.

A noter : le poids des formateurs, toutes activités régionales confondues, est faible (0,5 %) par rapport à l'effectif total d'actifs occupés de la région qui est de 707 298 en 2009 et 705 079 en 2008.

¹² Les formateurs s'entendent ici au sens de leur classification en Profession et Catégorie Socioprofessionnelle : PCS 423B « Formateurs et animateurs de formation continue ».

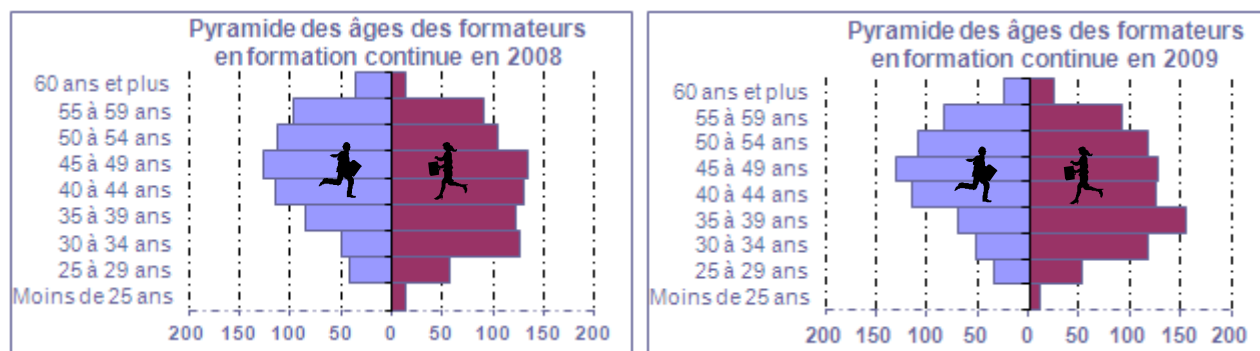
Principales activités employeuses de formateurs



Source : INSEE RP 2008 et 2009 - Traitement ARFTLV, mission OREF
 Champ : PCS 423B « Formateurs et animateurs de formation continue »

En dehors des principaux domaines d'exercice des formateurs que sont, dans l'ordre, la formation continue d'adultes, l'enseignement secondaire technique ou professionnel, les autres enseignements, ces professionnels se répartissent de façon très dispersée dans de multiples domaines, comme l'illustrent les deux graphiques ci-dessus.

Pyramide des âges des formateurs



Source : INSEE RP 2008 et 2009 - Traitement ARFTLV, mission OREF
 Champ : PCS 423B « Formateurs et animateurs de formation continue » x NAF 8559A « Formation continue d'adultes »

Le formateur ... le plus souvent une formatrice

La profession de formateur est exercée majoritairement par des femmes. Le domaine de la Formation continue d'adultes compte ainsi 57 % de formatrices en 2009 et 54 % en 2008.

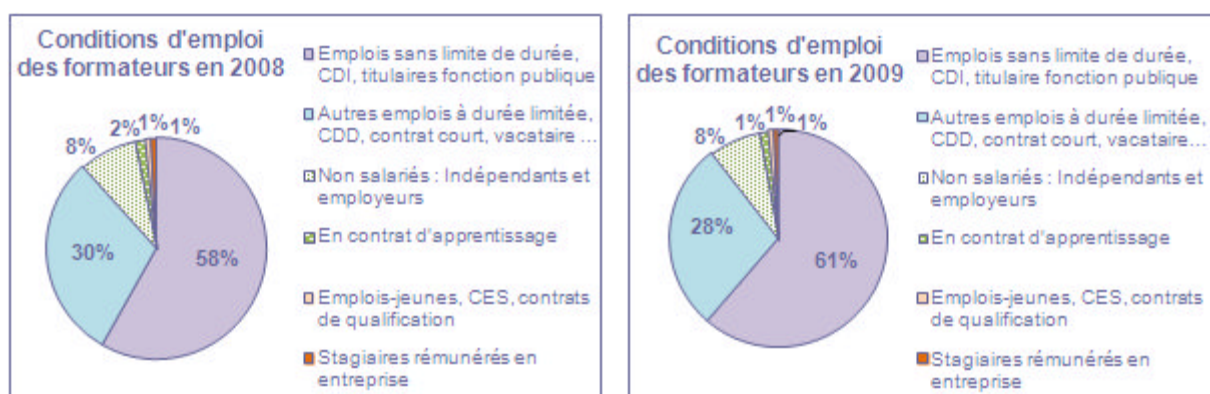
Le taux de femmes dans cette profession est particulièrement important chez les moins de 39 ans et devient minoritaire à partir de 60 ans.

Le formateur ... une quarantaine d'année en général

L'expérience professionnelle constitue un véritable atout et reste souvent privilégiée pour l'exercice de ces métiers. Autrement dit, on devient souvent formateur dans un deuxième temps d'activité professionnelle. Ainsi, les professionnels âgés de 40 à 49 ans constituent la part principale des effectifs de formateurs (35%).

Les tranches d'âges extrêmes se distinguent par leurs faibles effectifs, soit à peine 1 % de formateurs de moins de 25 ans et 3,4 % de plus de 60 ans.

Conditions d'emploi des formateurs



Source : INSEE RP 2008 et 2009 - Traitement ARFTLV, mission OREF
 Champ : PCS 423B « Formateurs et animateurs de formation continue » x NAF 8559A « Formation continue d'adultes »

Une majorité de contrats à durée indéterminée

61 % des formateurs en 2009 (58 % en 2008) occupent des emplois sans limite de durée. Le fait que ces emplois incluent les titulaires de la fonction publique peut sans doute expliquer la proportion relativement élevée de CDI, proportion qui peut apparaître en décalage avec la précarité professionnelle souvent constatée dans cette population.

La part des formateurs exerçant un emploi à durée limitée (CDD, contrat court, vacation...) représente 28 % de l'effectif total en 2009 (30 % en 2008).

Les non salariés comptent pour 8 % de l'ensemble (en 2009 et en 2008).

Les autres catégories apparaissent anecdotiques au vu des effectifs concernés.

Conclusion

Aller plus loin : une autre approche possible, par le concept de famille professionnelle

Données nationales sur la famille des formateurs

La nomenclature des familles professionnelles (FAP) a été constituée par la DARES pour les besoins d'analyse de l'emploi et du marché du travail par métiers. Cette nomenclature permet ainsi d'analyser simultanément la nature des emplois occupés et celle des emplois recherchés.

Nous nous intéressons ici à la famille des formateurs (FAP W1Z) qui regroupe les professions (PCS) de formateurs et animateurs de formation continue, ainsi que de moniteurs d'auto école.

« Les **effectifs** de la famille professionnelle des formateurs ont plus que triplé au cours des trente dernières années pour atteindre 135 000 en moyenne sur la période 2009-2011.

Cette profession s'est fortement **féminisée** au cours des trente dernières années : les femmes représentent un peu plus de la moitié des effectifs alors qu'elles n'occupaient qu'un tiers des emplois au début des années 1980.

La **part des jeunes** a diminué : les moins de 30 ans représentent 16 % des emplois contre 28 % il y a près de trente ans. La **part des 50 ans et plus** a plus que doublé sur cette période.

Le **niveau d'études** s'accroît. La part des formateurs diplômés au minimum d'un bac+2 est passée de 27 % à 55 %.

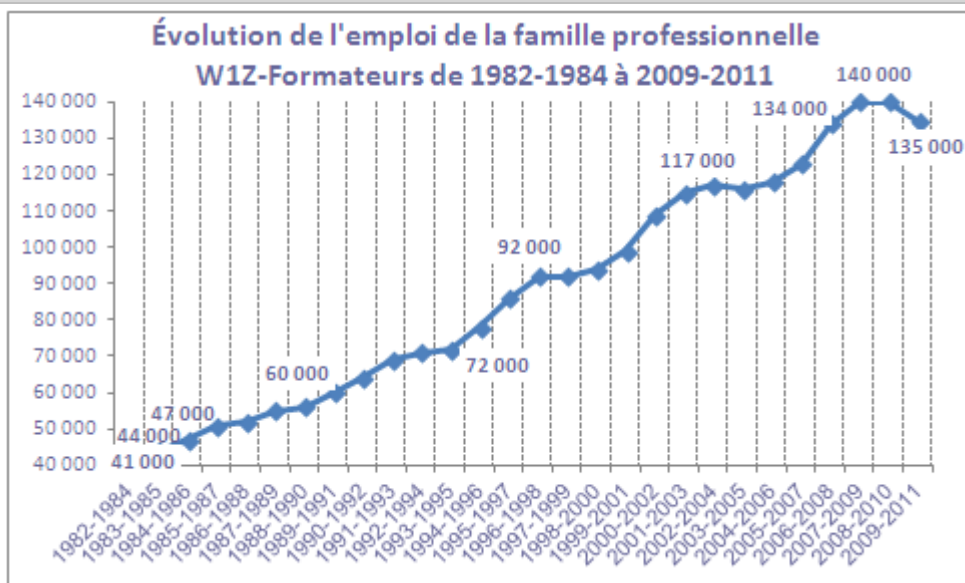
Une très large part des formateurs est **salariée**, toutefois la part des formateurs à leur compte est plus élevée qu'il y a trente ans : 12 % en moyenne sur la période 2009-2011 (contre 3 % seulement sur la période 1982-1984).

Travailler sur un **contrat à durée déterminée** est de plus en plus fréquent pour les salariés et concerne un emploi sur cinq. L'**ancienneté** des formateurs a augmenté : un tiers d'entre eux sont ainsi présents depuis au moins dix ans dans leur entreprise, contre un cinquième au début des années 1980. Elle reste toutefois moins importante qu'en moyenne sur l'ensemble des métiers. Le **temps partiel** est très répandu parmi les formateurs et concerne 35 % des emplois. La part du **sous-emploi** (14 %) est plus élevée dans cette profession qu'en moyenne.

Le **principal secteur employeur est l'enseignement**. Près des trois quarts des formateurs salariés travaillent dans des établissements de moins de 50 salariés, et très majoritairement dans ceux de moins de dix salariés.

15 % des formateurs sont employés par l'État, les collectivités ou les hôpitaux publics. Un tiers des formateurs salariés à temps complet déclare gagner **plus de 2 000 euros nets mensuels**, reflétant le niveau élevé de diplôme.»

Source : DARES - Les portraits statistiques de métiers 1982-2011¹³ (déc. 2012)

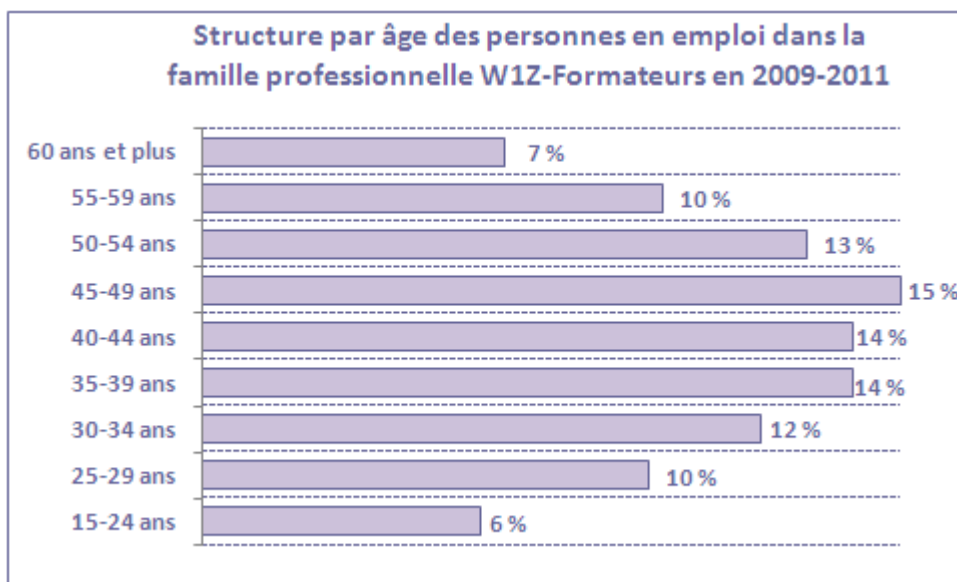


Données en moyenne annuelle sur 3 ans - Champ : France métropolitaine, actifs occupés au sens du BIT.
Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement des données Dares (traitements graphiques OREF/ARFTLV)

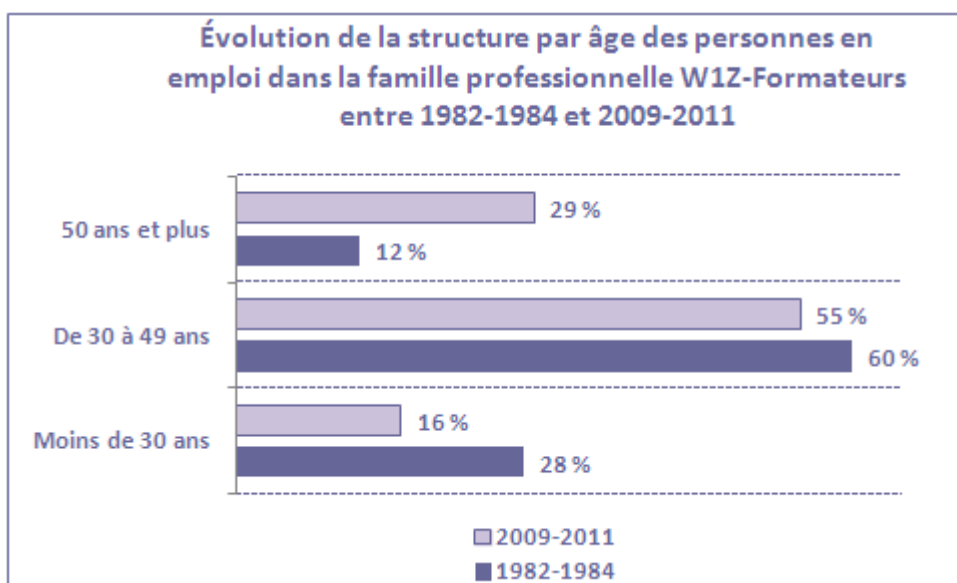
¹³ Les données mobilisées pour dresser le portrait statistique des métiers sont issues de plusieurs sources : les enquêtes Emploi et le recensement de la population de l'Insee, la déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre et l'enquête trimestrielle sur les mouvements de main-d'œuvre (DMMO-EMMO) de la DARES, les données de Pôle emploi sur les offres et les demandes d'emploi.

Caractéristiques des personnes en emploi

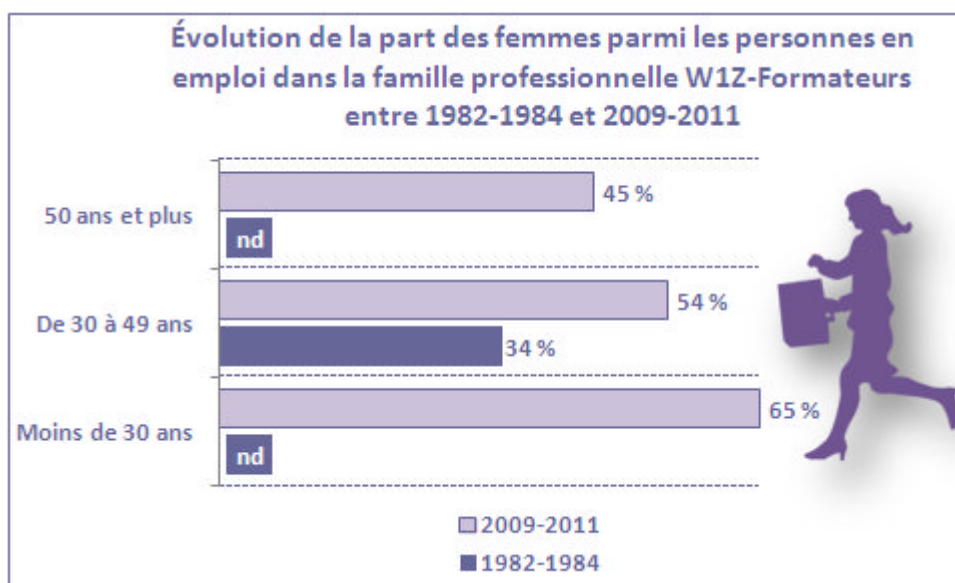
La notion d'âge utilisée dans les portraits statistiques de métiers correspond à l'âge à la date de l'enquête.



Données en moyenne annuelle sur 3 ans - Champ : France métropolitaine, actifs occupés au sens du BIT.
Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement des données Darès (traitements graphiques OREF/ARFTLV)

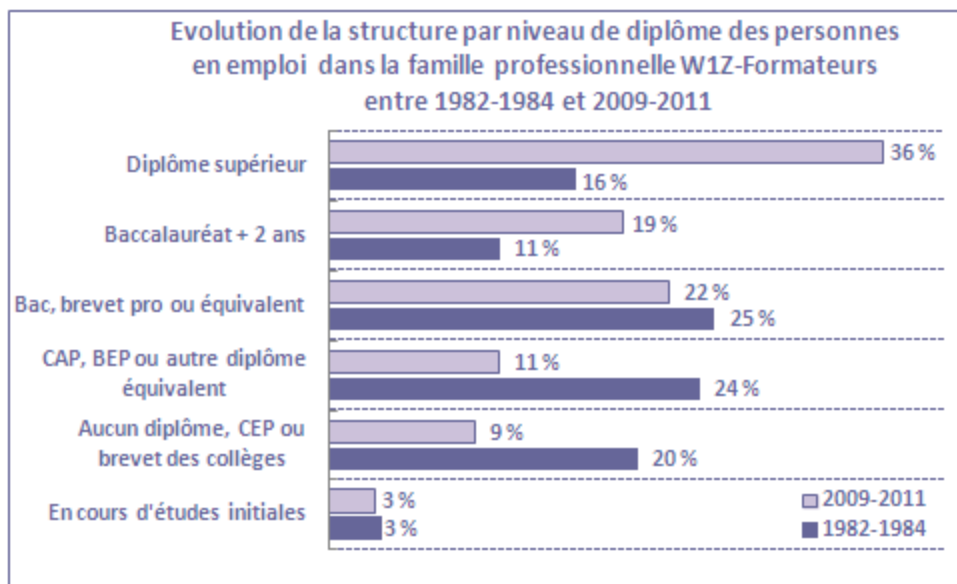


Données en moyenne annuelle sur 3 ans - Champ : France métropolitaine, actifs occupés au sens du BIT.
Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement des données Darès (traitements graphiques OREF/ARFTLV)



Données en moyenne annuelle sur 3 ans - Champ : France métropolitaine, actifs occupés au sens du BIT.
Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement des données Darès (traitements graphiques OREF/ARFTLV)
Légende : nd = non disponible

Le niveau de diplôme est le plus haut niveau de diplôme parmi ceux éventuellement détenus par l'individu.

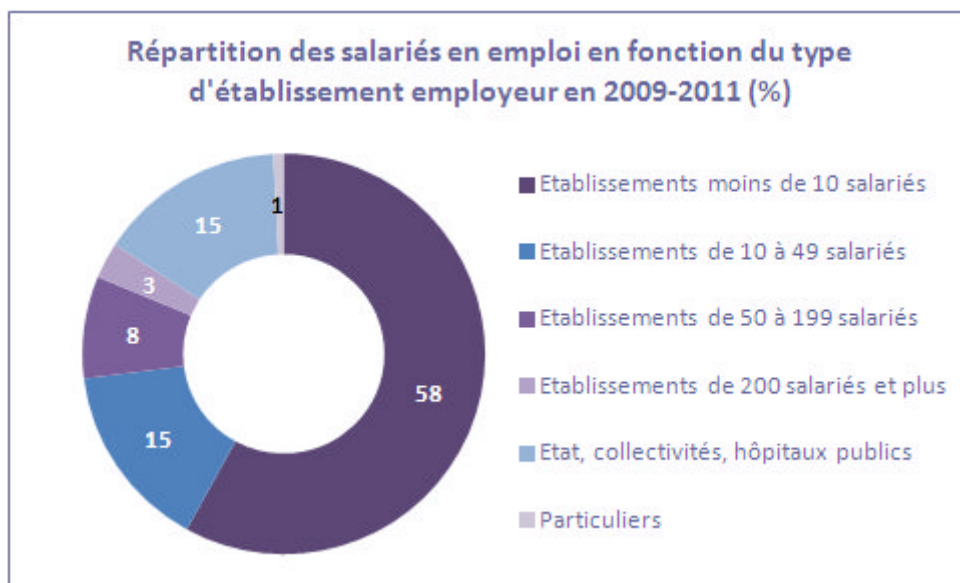


Données en moyenne annuelle sur 3 ans - Champ : France métropolitaine, actifs occupés au sens du BIT.
Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement des données Darès (traitements graphiques OREF/ARFTLV)

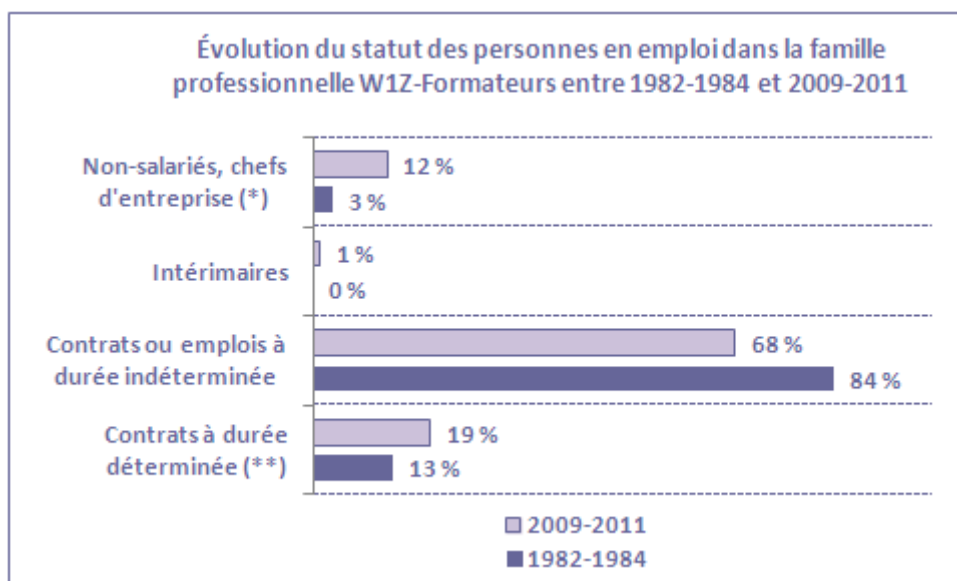
Légende : (*) Bac+2 : DUT, BTS, DEUG, diplôme paramédical ou social des professions de santé et du secteur social
(**) Diplôme supérieur : Bac+3 ou plus : 2ème ou 3ème cycle universitaire, grande école, diplôme d'ingénieur

Caractéristiques des employeurs

Un établissement est défini comme une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Les salariés de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics constituent une classe à part ainsi que ceux employés auprès des particuliers. Les salariés des établissements du secteur privé sont distingués selon l'effectif des établissements employeurs : moins de 10 salariés, de 10 à 49 salariés, de 50 à 199 salariés ou employant 200 salariés et plus.



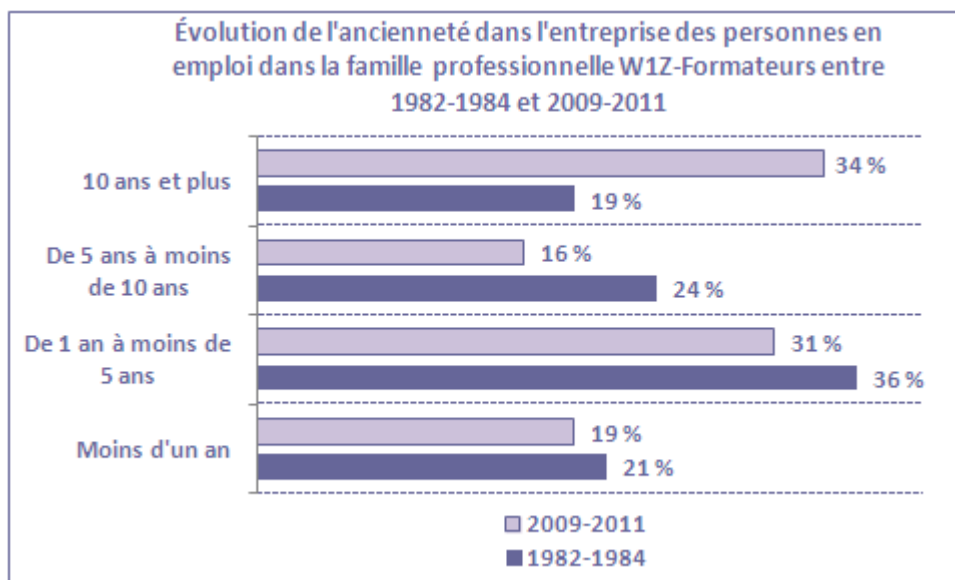
Qualité de l'emploi



Données en moyenne annuelle sur 3 ans - Champ : France métropolitaine, actifs occupés au sens du BIT.
Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement des données Darès (traitements graphiques OREF/ARFTLV)

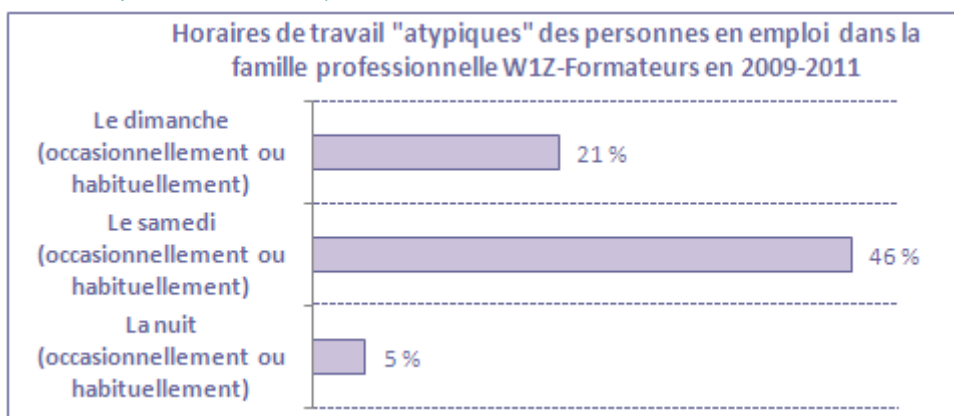
Légende : (*) Non-salariés, chefs d'entreprise : indépendants, employeurs ou aides familiaux
(**) Contrats à durée déterminée : CDD, stagiaires et contrats aidés

L'ancienneté est présentée en fonction du nombre d'années passées au sein de la même entreprise



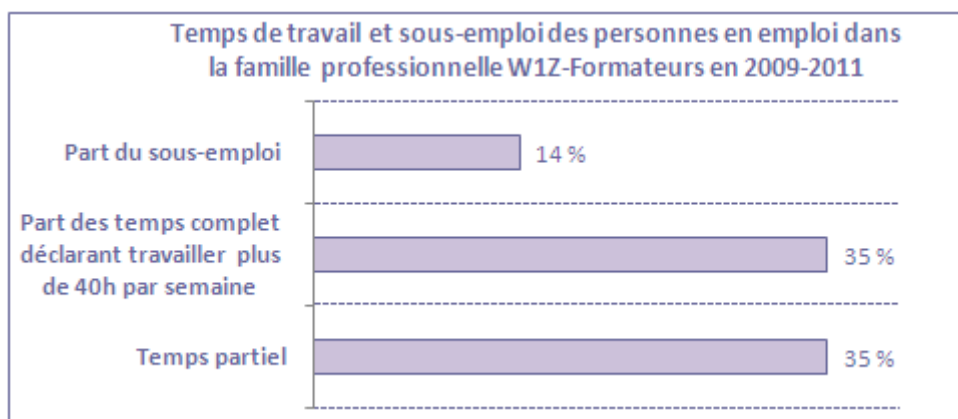
Données en moyenne annuelle sur 3 ans - Champ : France métropolitaine, actifs occupés au sens du BIT.
Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement des données Darès (traitements graphiques OREF/ARFTLV)

Les « horaires atypiques » identifient les personnes travaillant habituellement ou occasionnellement la nuit (i.e. entre minuit et cinq heures du matin), le samedi ou le dimanche.



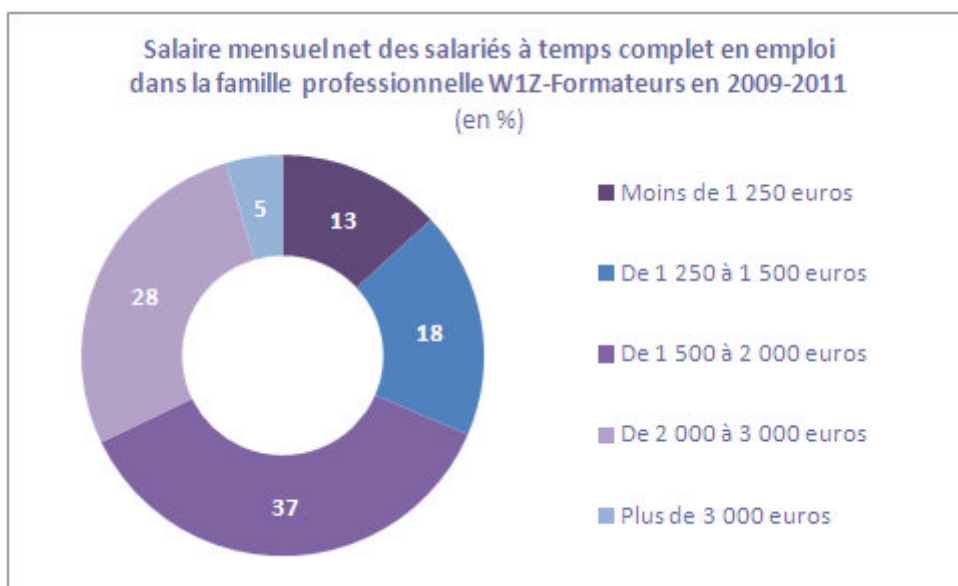
Données en moyenne annuelle sur 3 ans - Champ : France métropolitaine, actifs occupés au sens du BIT.
Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement des données Darès (traitements graphiques OREF/ARFTLV)

On entend par sous-emploi au sens du BIT les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée, et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent un emploi ou non (temps partiel subi). Cette notion inclut également dans le sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique...).



Données en moyenne annuelle sur 3 ans - Champ : France métropolitaine, actifs occupés au sens du BIT.
Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement des données Darès (traitements graphiques OREF/ARFTLV)

C'est la répartition du salaire mensuel net moyen (y compris les primes mensualisées) pour les salariés à temps complet (hors apprentis et stagiaires) qui est représentée ici. Le salaire médian est également indiqué. Le salaire médian arrondi à la centaine d'euros la plus proche s'élève à 1700 €.



Données en moyenne annuelle sur 3 ans - Champ : France métropolitaine, actifs occupés au sens du BIT.
Source : enquêtes Emploi, Insee ; traitement des données Darès (traitements graphiques OREF/ARFTLV)

Mobilité professionnelle des formateurs en région

Une étude récemment conduite en région¹⁴ analyse les principales caractéristiques des salariés en mobilité professionnelle, par Famille Professionnelle, en Poitou-Charentes, entre 2007 et 2008, sur la base de l'exploitation des DADS.

Les données concernant la famille professionnelle des formateurs (FAP W1Z) sur cette période fournissent les indications suivantes.

Cette famille se compose de **80,4 % de formateurs, animateurs de formation continue et de 19,6 % de moniteurs d'école de conduite**. Sa population s'élève environ à **2 066 personnes** (462 025 toutes FAP), dont environ **1 661 formateurs, animateurs de formation continue**.

Le taux d'entrée¹⁵ dans la FAP est de **17,5 %**, supérieur au taux d'entrée toutes FAP (14,8 %). Le taux de sortie¹⁶ de la FAP est de **13,9 %**, inférieur au taux de sortie toutes FAP (14,7 %).

De façon générale, **les flux de personnes en mobilité professionnelle (à partir ou vers la FAP W1Z) sont très faibles en volume et très dispersés** (dans près de 70 familles professionnelles).

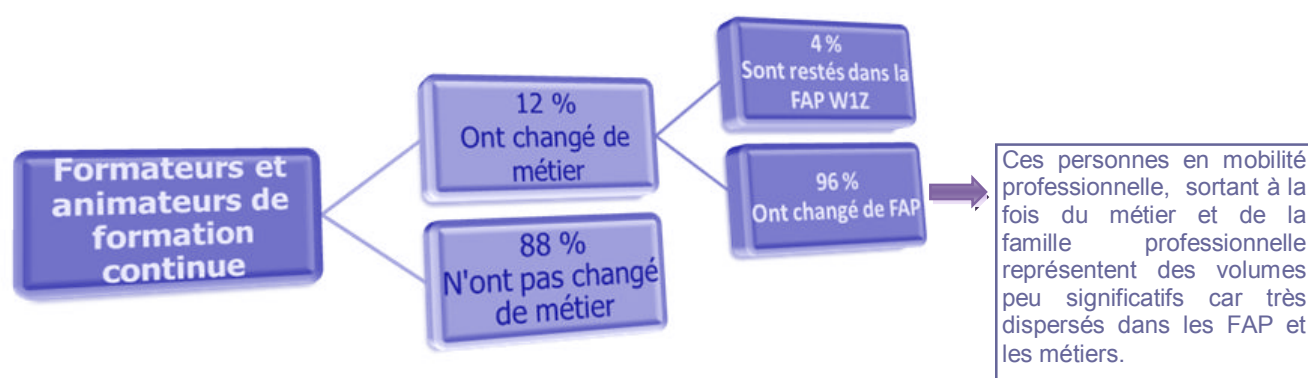
Les **échanges les plus importants** à partir ou vers la famille des formateurs se font **avec la famille des enseignants** (FAP W0Z), même si les effectifs concernés restent faibles.

Le métier de formateur fait partie de ceux (6ème sur 10) pour lesquels la part des « entrants ayant changé d'entreprise » est la plus importante. Ainsi, en Poitou-Charentes, **près de 60 % des salariés en mobilité, entrants dans la famille professionnelle des formateurs, ont changé d'entreprise** (57 % en province).

Par ailleurs, s'agissant de la **mobilité géographique**, près de 89 % des salariés en mobilité professionnelle qui sont sortis du domaine « enseignement - formation » n'ont pas changé de zone d'emploi en Poitou-Charentes, environ 5 % ont quitté leur zone d'emploi tout en restant dans la région et près de 6 % ont quitté la région Poitou-Charentes.

Ce constat d'une mobilité « contenue » dans les limites régionales apparaît commun à la plupart des domaines professionnels (à l'exception de la recherche et de l'ingénierie industrielle pour lesquelles la proportion de sortants traversant les frontières régionales dans le cadre d'une mobilité professionnelle est non négligeable, entre 11 % et 17 %)

FAP W1Z : Zoom sur la mobilité des formateurs et animateurs de formation continue



Source : Insee, DADS 2007,2008- Traitement ARFTLV, mission OREF

¹⁴ Publié en mars 2012, le Décimal n° 316 « 70 000 mobilités professionnelles en Poitou-Charentes : pour un développement équilibré de l'emploi sur le territoire » est le fruit d'un partenariat associant notamment l'Insee et l'ARFTLV.

¹⁵ Le taux d'entrée est le rapport du nombre d'entrants dans la FAP à l'effectif moyen de la FAP sur 1 an (octobre 2007 à octobre 2008).

¹⁶ Le taux de sortie est le rapport du nombre de sortants de la FAP à l'effectif moyen de la FAP sur 1 an (octobre 2007 à octobre 2008).